



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Participation patronale

Question écrite n° 18607

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre du logement sur l'inquiétude que suscite chez de nombreux chefs d'entreprises de son département l'évolution du 1 p. 100 logement. Les projets gouvernementaux tendant à réduire une nouvelle fois le 1 p. 100 qui n'est plus que 0,45 p. 100 et qui devrait, d'après les informations divulguées dans la presse, être abaissé à 0,25 p. 100, risque de porter un coup fatal à une institution qui est devenue indispensable. Aussi il lui demande de tenir compte de ces inquiétudes, de surseoir à cette décision et de faire connaître comment il entend pérenniser et garantir un mécanisme qui a fait ses preuves.

Texte de la réponse

Le ministre du logement est convaincu de la très grande utilité du 1 p. 100 logement. Sa suppression, ou seulement son affaiblissement par une baisse du taux de la collecte, aurait des conséquences sérieuses sur le financement du logement social, qu'il s'agisse de l'accession à la propriété ou des opérations locatives. Le 1 p. 100 logement apporte en effet chaque année 13 milliards de francs au logement, soit à peu près le même montant que les aides budgétaires à la pierre. Sur la proposition du ministre du logement, le Gouvernement a décidé de ne pas modifier le taux de la collecte qui sera donc maintenu à son niveau actuel de 0,45 p. 100. Par contre, il est envisagé avec les intéressés le principe d'une participation volontaire et exceptionnelle au FNAL d'un montant maximum de 1 milliard de francs dont les modalités pourront être fixées par voie conventionnelle en 1995.

Données clés

Auteur : [M. Birraux Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18607

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 1994, page 4738

Réponse publiée le : 17 octobre 1994, page 5190